

Les cornes élamites — Dans « Notes on Some Horned Buildings in Iran, Mesopotamia and Arabia » (*RA* 84 [1990] 33-40), D. Potts a repris le problème des bâtiments décorés de cornes. Il me paraît utile de verser à ce dossier deux éléments supplémentaires, l'un archéologique, l'autre épigraphique.

Les fouilles de Tépé Yahya dans le Kerman (cf. C.C. Lamberg-Karlovsky : « Tepe Yahya 1971, Mesopotamia and the Indo-Iranian Borderlands », *IRAN* 10 [1970] 89-100, Pl. I-IV) ont permis de découvrir, sur le sol du niveau IV A, une intéressante plaque en stéatite (Pl. IIa) dont le panneau de droite a été mal interprété (p. 92) : « To the right of the door [panneau de gauche] are four columns each with an incised triangular window. The columns are bounded on each side by a zig-zag line. Atop the columns rests a gabled decoration which supports at its top a v symbol. » En réalité, il s'agit de la représentation d'une ziggurat bâtie sur un socle ou une terrasse et surmontée d'une paire de cornes, comme je l'avais suggéré dans « Religion et civilisation élamites en Susiane », *DHA* 138 (1989) 48.

Les quatre colonnes qui schématisent le socle sont remarquablement illustrées en grandeur réelle par la découverte faite à Mundigak par J.M. Casal (cf. J. Dumarçay, « L'architecture de Mundigak », *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*, 73 [1984] 47-66, Pl. VII-X). La photographie (Pl. IX) et les restitutions proposées par J. Dumarçay (Fig. 8 et 9) ne permettent aucun doute quant à l'identification de la terrasse sur la plaque de Tépé Yahya. On pourrait également citer une autre terrasse avec des demi-colonnes engagées supportant un édifice à trois étages, celle qui a été exhumée à Altyn-depe (cf. V.M. Masson, *Das Land der tausend Städte*, München [1982], p. 31). Quant à la « gabled decoration », elle représente en réalité une ziggurat de trois étages surmontée d'une paire de corne, le « v symbol » de C.C. Lamberg-Karlovsky.

On peut également noter que A. Hakémi dans « Les maquettes de Shahdad, Modèles de bâtiments sacrés du troisième millénaire av. J.-C. ? » (*Mélanges M.-J. Steve* [1986] 45-49) a publié une plaque en stéatite de la même veine provenant également du Kerman (Fig. 5 ; collection privée) mais sur laquelle la ziggurat à cornes n'est pas construite sur une terrasse.

Par ailleurs, dans cette discussion, il n'est pas sans intérêt de rappeler que plusieurs textes élamites mentionnent la fabrication de cornes (en élamite *ka₄-as-su*, cf. W. Hinz und E. Koch, *Elamisches Wörterbuch*, Archäologische Mitteilungen aus Iran, Ergänzungsband 17, [1987] 409-410 et 449), en diverses matières, pour des édifices à caractère religieux. Ainsi, Šilhak-Inšušinak fait fabriquer des cornes en bronze doré (litt. de bronze et d'or) pour le *suhter* d'Inšušinak à Suse (F.W. König, *Die elamischen Königsinschriften*, Graz [1965] [= *EKI*] 46 § 15), des cornes en bois (*malu*) pour une chapelle de Humban-elu dans une localité différente (le toponyme est dans une cassure), des cornes en or (*lansiti*) (*EKI* 48 § 14 et 48 a § 8).

Quant aux tablettes de Malyân (cf. M.W. Stolper, *Texts from Tell-i Malyan I, Elamite Administrative Texts [1972-1974]*, Occasional Publications of the Babylonian Fund of the University Museum 6, Philadelphia 1984 [=T₁M], en particulier p.68-69), elles mentionnent également la livraison de métal, du cuivre et surtout de l'or, pour la confection de cornes. Pour M.W. Stolper (*id.* p. 68 *les kassu* de Malyân représentent des « horn(-shaped object) » alors que Elw 410 en fait des « Trinkhörner ». Il est plus vraisemblable de considérer qu'il s'agit, ici aussi, d'éléments de décoration d'édifices religieux, sinon en or, du moins en métal doré.

Plus intéressant peut-être est le texte de Šutruk-Nahhunte II gravé sur deux cornes en pierre de plus d'un mètre, texte qui précise que cette « corne en albâtre » est destinée à la décoration du temple de la déesse Pinikir (*EKI* 71 III). La base de forme carrée de ces cornes laisse supposer qu'il s'agit bien d'un élément de construction.

F. Vallat (21-12-90)

Chemin du Grand Saint Paul
13840 Rognesw